

Saint-Hélen

Adresses. 90 habitations supplémentaires vont avoir un numéro



Jeudi, Yves et Yvonne Legeard ont reçu la plaque n°5 qui sera posée sur le muret à l'entrée de leur propriété du village de La Feuillée.

Durant une première campagne de numérotation, il y a quelques années, 150 plaques avaient été attribuées dans le secteur du bourg. Une seconde campagne a débuté pour les habitations d'une dizaine de lieu-dit autour de la Croix-du-Frêne. 90 habitations vont ainsi se voir attribuer un numéro. « Ceci afin de faciliter le travail des postiers, des livreurs et surtout des services de secours et la géolocalisation », précisent Pascal Perrin et Pas-

cal Boursicot.

Pour les secteurs restants, deux autres campagnes seront organisées avant la fin du mandat. Chaque occupant (propriétaire ou locataire) pourra retirer à la mairie, la plaque financée par la collectivité, charge à lui ensuite de la poser. Une convention signée avec La Poste permet à tous de recevoir huit cartes pré-timbrees pour signaler la numérotation de l'adresse. Des cartes supplémentaires pourront être demandées.